50e ANNÉE. — N° 17.563

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et Départem.	13f	24f	45f
France et Colonies...	14f	26f	48f
Etranger.....	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Numéro 15 c.

JEUDI 5 AOUT 1920

SAINT FÉLIX

SOLEIL : lever 5h53; coucher 8h22

LUNE : D. Q. le 7; N. L. le 14

La Conférence de Saint-Sébastien

L'opinion publique espagnole se montre très fière de la décision prise par la Société des nations en portant son choix sur une ville d'Espagne pour lui servir de lieu de réunion en vue de continuer l'examen des différents problèmes actuellement posés devant elle. C'est la huitième réunion qu'elle tient, la dernière ayant eu lieu à Londres, où le Conseil avait été convoqué d'urgence pour traiter de la question des îles d'Aland. Si elles ne sont pas aussi brûlantes que celle-ci, les questions dont a à s'occuper le Conseil et qui figurent à son ordre du jour sont non moins graves en ce sens qu'elles constituent l'armature même de la Société des nations. A ne pas résoudre ces questions, l'existence du nouveau Conseil amphictyonique se trouverait singulièrement compromise. C'est pourquoi la Conférence de Saint-Sébastien revêt une importance exceptionnelle.

Nos voisins et excellents amis d'outre-monts le savent. De là leur fierté à la pensée que les yeux du monde entier sont en ce moment fixés sur leur pays et sur Saint-Sébastien. En vérité, le comité exécutif de la Ligue des nations ne pouvait choisir mieux en cette saison que la charmante capitale du Guipuzcoa, rendez-vous de toute l'aristocratie péninsulaire groupée autour de la Cour. On rapporte qu'après avoir pris l'air de la ville, M. Tittoni, l'éminent délégué de l'Italie, a dit ces mots : « Nous n'avons pas besoin de nous presser; le programme de nos travaux est fort chargé; nous mettrons le temps qu'il faudra pour aboutir. » M. Tittoni proclamait ainsi qu'au milieu de tant d'élégances et sous un si beau ciel, il faisait bon vivre.

De toutes les questions qui se posent devant l'assemblée de Saint-Sébastien, il semble bien que la plus capitale est celle du « blocus économique ». Faut-il rompre toute relation commerciale, financière ou autre avec les nationaux de tout Etat membre de la Société des nations qui aura recouru à la guerre contrairement aux engagements pris en conformité du pacte? Voilà le redoutable problème qu'il s'agit tout d'abord de résoudre. Si l'on en croit l'illustre délégué de la Grande-Bretagne, M. Balfour, il n'est pas douteux qu'il faille en venir là. Ce diplomate avisé qui est, comme on le sait, le neveu de lord Salisbury et son élève de prédilection, — c'est tout dire, — s'en est expliqué copieusement au cours d'une visite de courtoisie que lui ont faite les journalistes de Saint-Sébastien.

A son sens, la Ligue des nations doit revêtir un caractère universel. Tous les pays du monde doivent en faire partie, non seulement les alliés et les neutres, mais encore les anciens ennemis. La Ligue des nations ne doit pas être un instrument destiné à assurer des avantages et des profits aux victorieux, à mortifier, à annuler, à détruire les vaincus, non plus qu'à jeter le voile de l'oubli sur les intérêts des neutres. Non cela. La Société des nations s'est constituée pour que tous les Etats exposent leurs griefs devant le Conseil qui les examine à fond, les discute et prononce un jugement motivé et sans appel. C'est le seul moyen d'éviter les guerres. Le conflit entre la Suède et la Finlande au sujet des îles d'Aland est là pour le démontrer. Conformément à la résolution adoptée par le Conseil des nations le 13 juillet dernier, une commission de juristes vient d'être nommée pour examiner certains points d'ordre juridique avant que le Conseil prenne une décision définitive. Jusqu'ici du moins, cette procédure a provisoirement empêché les hostilités d'éclater. M. Balfour espère que la sentence qui interviendra sera acceptée par les parties en présence, et ce sera la fin du conflit.

Il a mieux qu'un espoir, il a la ferme conviction qu'il en sera ainsi. Mais, à supposer qu'il n'en soit pas ainsi, l'exemple suffira pour démontrer qu'il faut à la Société des nations une arme plus efficace que les conseils et la raison pour empêcher que deux Etats en désaccord en viennent aux mains. Cette arme, c'est le « blocus économique ». Elle sera utilisée contre tout Etat qui, dédaigneux des décisions de la Société, ne s'inclinera pas devant elles après avoir spontanément accepté l'arbitrage de cette Société. Il paraît bien difficile de croire que dans nos pays de civilisation avancée et après les rudes exemples de la dernière guerre, il se trouve une nation disposée à se détruire de ses propres mains en suscitant elle-même et contre elle-même le blocus économique de toutes les autres nations liées par le pacte qu'elles ont signé.

Tel est le langage de l'ancien président du conseil du Royaume-Uni. C'est un convaincu. Les journaux espagnols paraissent dans l'ensemble apprécier sa forte argumentation. A Saint-Sébastien, on s'arrache les feuilles fraîchement imprimées pour savoir ce qu'ils disent de la Conférence. Tout ce qu'on en sait jusqu'à présent, c'est que lorsque la Conférence se sera mise d'accord en ce qui concerne le principe du blocus économique, elle abordera la question des mesures économiques et financières à prendre en commun pour la prompte mise à exécution du dit blocus. Comme la prochaine réunion de la Société des nations ne doit avoir lieu à Genève que le 15 novembre prochain, la Conférence de Saint-Sébastien a devant elle tout le temps désirable pour accomplir son programme. Si tous les délégués partagent les sentiments de M. Tittoni, en voilà pour toute la saison balnéaire. Qui s'en plaindra ?

Alban DERROJA.

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS prévient les Soviets qu'il renonce à la Conférence de Londres

Les Polonais se replient sur le Bug

Paris, 4 août. — *Quels sont les responsables de l'échec des pourparlers d'armistice de Baranovitchi ? Une bonne partie des gazettes de l'Entente estime que ce sont les bolcheviks qui veulent exploiter à fond leur situation militaire chaque jour plus favorable et n'ont pas cessé de chercher le moyen de retarder la cessation des hostilités.*

Mais Moscou accuse nos alliés de ne désirer une suspension d'armes que pour gagner le temps de réorganiser leur armée et de reprendre la lutte dans de meilleures conditions.

La chose la plus certaine, c'est que les rouges entendent traiter seul à seul avec les Polonais. La note anglaise au sujet de la conférence russo-alliée de Londres affirmait que la paix entre Moscou et Varsovie était une question internationale. Les Soviets qui n'avaient pas répondu directement à l'invite viennent de le faire à Baranovitchi de la façon la plus catégorique : ils n'acceptent pas d'immixtion entre eux et la Pologne.

A la suite de la décision des Soviets, le gouvernement britannique vient de leur signifier que l'idée de la Conférence internationale de Londres était abandonnée. A cette Conférence devait être débattue la paix générale entre la Russie, les autres Etats limitrophes et non pas seulement la Pologne.

Si on se rappelle que le 7 juillet, à Spa, le gouvernement britannique avait déclaré à la Russie ne pas admettre l'invasion du territoire polonais proprement dit, que cet avertissement avait été réitéré le 27 juillet après l'entrevue de Boulogne, avec nouvel avis que la paix générale ne pouvait être traitée qu'à Londres, on est fondé à penser que la décision britannique est le point de départ d'une aide effective des alliés aux Polonais.

Que feront maintenant les Polonais ? Leur ligne de combat a dû être reportée sur le Bug. Il semble difficile d'espérer une suprême résistance qui préserverait Varsovie.

Les troupes, fatiguées ou passives, résistent mal. Les forces russes sont en marche le long des frontières plébiscitaires. Parties d'Augustovo, elles se dirigent vers le couloir polonais pour essayer de couper le chemin de fer de Varsovie à Soldau. L'armée du Nord est toujours la plus menacée. Par contre, l'attitude du gouvernement polonais est réconfortante. Parmi ses membres, certains sont décidés à la résistance à outrance au cas même où l'insuccès des troupes polonaises s'aggraverait.

On peut craindre que la France et l'Angleterre aient laissé passer le moment où une aide efficace aurait pu être envoyée.

Des échanges de vues ont lieu en ce moment encore entre Paris et Londres. « Pourquoi, dit le Times, les alliés ne fixent-ils pas un délai pour la cessation des hostilités et ne font-ils pas aux Polonais acculés, mais non vaincus, la promesse forme de leur appui moral et ne précisent-ils pas l'assistance matérielle qu'ils peuvent accorder maintenant ? »

Le gouvernement français se tient en étroit contact avec le gouvernement anglais par la voie habituelle, et il n'est pas question d'entrevue entre MM. Lloyd George et Millerand, pour l'instant du moins.

Londres, 4 août. — Le gouvernement anglais a fait savoir par télégraphie sans fil au gouvernement bolcheviste qu'en présence de sa prétention d'engager avec la Pologne non seulement des pourparlers d'armistice, mais des négociations de paix, l'idée de la Conférence internationale de Londres devait être abandonnée.

Un télégramme de la délégation polonaise

Zurich, 3 août. — Un radiotélégramme de Moscou annonce que la délégation polonaise a adressé le 2 août au prince Sapieha le télégramme suivant :

« A Baranovitchi, la délégation du commandement du front occidental des troupes des soviets a porté à notre connaissance que le gouvernement des soviets désirerait transmettre en même temps les questions d'armistice et de la paix en proposant comme date du commencement des pourparlers le 4 août à midi. Le gouvernement des soviets demande d'envoyer une nouvelle délégation avec un mandat ou de changer notre mandat. Ne pouvant pas, pour cette raison, traiter les questions d'armistice dont seulement nous avons été chargés par le gouvernement, nous avons décidé de reprendre la route de Varsovie pour expliquer le point de vue du gouvernement des soviets.

» Nous partirons aujourd'hui, dès que les ordres nécessaires pour notre départ seront donnés par le gouvernement des soviets.

» WRUBLEVSKI. »

La remise au 4 août des pourparlers d'armistice

Varsovie, 4 août. — Les bolcheviks ont demandé aux délégués polonais de se rencontrer de nouveau avec eux le 4 août à Minsk, qui est presque à 500 kilomètres de Varsovie; mais comme les délégués sont repartis pour Varsovie lundi, un nouveau retard est inévitable.

Il est illogique de fixer la date du 4 août, car il est impossible que l'on confère aux délégués polonais des pouvoirs assez étendus pour conclure la paix à cette date.

Les délégués polonais ne pourraient d'ailleurs pas atteindre Minsk à temps par suite du manque de communications.

Quelle que soit la décision du gouvernement polonais, il semble peu probable que les hostilités puissent être suspendues avant la semaine prochaine.

Les renforts alliés

Dantzig, 4 août. — Des transports par mer arrivent continuellement à Dantzig. Lundi sont arrivés plusieurs centaines d'officiers de l'Entente qui ont poursuivi leur route par le « corridor polonais » Tur-Thorn et Varsovie.

L'accès du port est interdit au public. On attend de nouveau un important transport. L'entrée du port est occupée par des torpilleurs anglais. On prétend que 3.000 officiers sont déjà en route pour Varsovie.

Les Allemands trahissent les Polonais

Paris, 4 août. — Le service de propagande polonais a réuni les preuves manifestes de l'hostilité de l'Allemagne contre la Pologne.

Sur tout le territoire du 4e corps d'armée, les bureaux chargés officiellement de la liquidation de l'armée s'occupent officieusement d'entraver la constitution du nouvel Etat de Pologne.

Un vaste service d'informations et de renseignements a été créé qui correspond secrètement avec le ministère de l'intérieur à Berlin. Entre autres documents, celui-ci a été découvert :

« Bureau principal de renseignements, 6, Ak Vi, Breslau, n. 485.20, confidentiel, urgent.

» Berlin, 11 juin 1920.

» Avec l'aide du bureau de renseignements Wrouke et Gnesen (Posnanie), beaucoup d'officiers et de fonctionnaires ont réussi à se faire nommer à des postes importants dans l'armée polonaise. En vue de donner la possibilité à ces braves et fidèles citoyens allemands de pouvoir communiquer les graves nouvelles aux officiers de liaison, il est indispensable de mettre le personnel des bureaux de renseignements locaux licenciés (sic) à la disposition de ces officiers.

» Il est ordonné que les fonctionnaires parlant correctement le polonais entrent au service de l'armée polonaise, afin de semer l'inquiétude et le mécontentement dans les rangs des soldats et des officiers polonais (sic).

» Ce n'est qu'en contribuant à la dissolution de la discipline de l'armée polonaise que nous réussirons à abolir le gouvernement polonais et ébranler la puissance polonaise (sic). Ensuite, avec l'intervention énergique de l'armée rouge et de la reichswehr allemande, nous pourrons occuper la Pologne (sic). »

La Roumanie aurait commencé à mobiliser

Paris, 3 août. — On mande de Varsovie à la « Chicago Tribune » que les troupes rouges ont traversé la frontière de Bessarabie, province cédée à la Roumanie par le traité de Versailles. La Roumanie a commencé à mobiliser, comme elle en avait menacé les Soviets dans un récent ultimatum

Un débat au Reichstag sur le désarmement et l'exécution du traité de Versailles

Berlin, 3 août. — Le Reichstag a poursuivi la discussion du budget provisoire. Le ministre des finances, M. Wirth, a déclaré :

« La situation financière est critique. Quand on considère les chiffres de notre budget, on se demande combien de temps encore nous pourrons payer les traitements et salaires. Il est incontestable qu'en France on parle d'imposer à l'Allemagne de nouvelles charges et qu'on y rêve encore des milliards allemands. »

Répondant à un député indépendant qui signalait les transports de troupes étrangères à travers l'Allemagne, M. Von Simons a déclaré que ces transports étaient prévus par le traité de Versailles et a mis en garde contre les conséquences de leur excès de zèle les cheminots qui entravent la marche de ces convois.

Parlant ensuite de la Russie, il a dit que le traité de Versailles avait annulé le traité germano-russe, mais que la voie restait ouverte à de nouvelles négociations.

« Je ne conclurai pas de nouveaux traités avec la Russie soviétiste, a-t-il ajouté, si elle ne nous assure pas d'abord qu'elle est décidée à tenir, même vis-à-vis de l'Entente, les engagements conclus entre nous. »

Le projet de loi sur le désarmement est adopté en seconde lecture

Berlin, 3 août. — Les trois quarts de la séance ont été consacrés à la discussion du projet de loi sur le désarmement de la population civile.

Les diverses parties ont proposé des amendements et des changements au projet. On a discuté alors un projet tendant à adjoindre un conseil parlementaire de douze membres au commissaire spécial pour le désarmemnt. Les représentants des partis extrêmes, conservateurs et indépendants, s'accusent réciproquement d'être détenteurs des armes, les deux partis socialistes se sont prononcés énergiquement contre les pouvoirs illimités du commissaire spécial.

En fin de séance, le projet de loi a été adopté en seconde lecture avec plusieurs amendements.

L'exécution du traité par l'Allemagne

Berlin, 4 août. — Le Reichstag a voté hier en troisième lecture le projet de loi concernant l'exécution des conditions du traité de paix ayant trait aux cours mixte d'arbitrage et à l'exécution des jugements prononcés à l'étranger.

Le transport des troupes de l'Entente à travers l'Allemagne

Berlin, 4 août. — A la fin du discours qu'il a prononcé hier au Reichstag, M. Simons, ministre des affaires étrangères, a ajouté :

« Je suis infiniment reconnaissant de l'aide apportée par les cheminots à la neutralité allemande. Nous devons laisser passer uniquement les prisonniers tchéco-slovaques, mais sans armes. Les troupes de l'Entente doivent passer uniquement comme permissionnaires ou remplaçants. Je suis d'avis que la paix en Orient ne peut pas être conclue sans l'Allemagne. Nous sommes prêts à partir pour Londres, mais nous n'avons pas été invités. Je proclame hautement que jamais nous ne permettrons qu'on se serve de nous comme lansquenets pour les entreprises militaire de l'Entente ou de la Société des nations. »

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATATION

Le départ du championnat des 100 mètres (dames). Dans le médaillon, Mlle Suzanne Wurtz, gagnante du championnat

Photo Branger.

Les vues du roi d'Espagne sur la guerre et la paix en 1917

L'attitude de la Russie et l'issue du conflit

Paris, 4 août. — Le « Matin » publie la suite de la conversation qu'eut Alphonse XIII avec un de nos compatriotes, le 2 mars 1917, dont nous avons donné hier la première partie. Le roi d'Espagne exprimait la crainte que les résultats de l'effort allié fussent, en 1917, moins brillants sur le front oriental que sur le front occidental :

« Le roi s'anime de plus en plus et parle avec colère des milieux allemands de Pétrograd, qui forment un Etat dans l'Etat, et ont gêné l'œuvre du tsar et de tous les nationalistes :

« Les Allemands de la cour et les juifs de » Pétrograd, tous ont fait courir le plus grand » danger qui vous ait menacé depuis le com» mencement de la guerre. La loyauté du tsar » vous a sauvés d'une paix séparée, mais pas » de beaucoup. A un moment donné, je pensais » que c'était fait. Mais la loyauté de l'empereur » n'a pas empêché le virus allemand de gêner » ou de paralyser toutes les administrations qui » travaillaient pour la guerre.

» L'armée russe n'a pas assez de munitions » parce que les Allemands y ont mis le prix » et ont trouvé partout des complices dans les » milieux qui vous détestent. Un Slave est com» me un chat : il a toujours besoin de trahir » quelqu'un. Je reçois tous les jours, sur les » affaires russes, des détails qui me stupéfient. »

» Bref, le roi me laisse entendre que l'armée russe n'a de munitions que dans les limites où les Allemands l'ont permis.

» Puis le monarque prophétise que l'armée française s'épuisera en efforts victorieux; que l'armée anglaise frappera dur; mais que l'écrasement de l'ennemi ne pourra être obtenu :

« Et ceci vous conduira... au mois d'octobre » ou de novembre... Ce sera le moment des re» flexions et des décisions. Vous aurez besoin » d'une ou deux années de guerre pour écraser » complètement les empires centraux. Chacun » des alliés devra faire son examen de cons» cience... Je ne sais pas ce que décidera l'em» pire britannique, dont les 400 millions d'ha» bitants vous ont fourni 2 millions d'hommes; » au moment décisif. Je ne sais pas ce que Lé» sera la Russie, dont la population dépasse » 150 millions, dont la natalité est prodigieuse, » et qui sortira de cette guerre révélée à la » vie moderne plutôt que ruinée. Mais vous au» tres, Français, vous aurez à examiner la » grandeur des pertes que vous avez subies, » les dépenses énormes que vous avez faites, » l'état de vos crédits et les dépenses de toute » nature qu'entraîneront encore un ou deux ans » de guerre.

» La décision que prendront les alliés ne re» garde qu'eux. Mais, ajoute le roi, l'année de » guerre ou les deux ans de guerre qui achè» veront peut-être la ruine glorieuse de la Fran» ce sont inutiles d'abord, dangereuses ensuite » pour la cause que vous poursuivez. »

Et le roi, entrant dans le vif de la question, discute avec moi pendant trois quarts d'heure les avantages qu'il y aurait à désorganiser, à désarticuler la coalition ennemie, — quand nous l'aurons aux trois quarts battue, — plutôt que de continuer une guerre qui, poussée à outrance et sans discernement, ne servirait que des intérêts particuliers. »

REVUE DE LA PRESSE

La fourberie du gouvernement des Soviets et les alliés

Le Journal (Saint-Brice) :

« L'armée rouge est en train de forcer la ligne du Bug à Brest-Litovsk et s'avance au-delà de la Narew, menaçant Varsovie par le nord. Y a-t-il un secours capable de conjurer en temps utile le péril ? Où est-il ? Quelle forme prend-il ? Ne serait-il pas préférable, en toute hypothèse, de reprendre les pourparlers dans les conditions voulues par les Russes, quand ce ne serait que pour gagner du temps et forcer les Soviets à se démasquer ? La tactique est si tentante qu'elle a bien des chances d'être adoptée. Elle n'est certes pas sans inconvénient. Elle admet le principe du tête à tête russo-polonais, et elle nous expose à des divergences d'appréciation sur les conditions russes. Mais nous n'avons pas l'embarras du choix. Il faut opter entre ces aléas et la rupture ouverte. Or, la rupture, c'est la guerre à fond contre la Russie. C'est la nécessité préalable d'assurer le désarmement de l'Allemagne, car on ne pourrait pas s'engager à fond avec un tel risque dans le dos.

» Est-ce bien le moment de poser une telle question, alors que M. Lloyd George vient d'approuver la théorie de M. Winston Churchill, qui voudrait faire de l'Allemagne le bouclier de la civilisation ? »

Le Gaulois (M. d'Aral) :

« Logiquement, nous n'avons qu'à rompre toute conversation avec Moscou et à renvoyer Kamenell et Krassine dans leurs foyers. Si notre attitude de fermeté n'est point une simple parade, il ne nous reste que cette solution formelle. Nous sommes donc amenés à envisager ce dilemme que nous avons appréhendé depuis le début de l'affaire polonaise : capitulation ou intervention.

» La parole est évidemment en premier lieu à M. Lloyd George, qui a signé seul la Note de Boulogne. Nous ne pouvons toutefois demeurer au parterre quand le théâtre brûle. »

La menace directe contre Varsovie

Le Matin (commandant de Civrieux) :

« L'intention des bolcheviks d'entrer dans Varsovie ne fait plus aucun doute. Sur tout le cours que arrosent la Narew et le Bug, leurs armées poursuivent une violente offensive; quatre masses principales convergent vers Varsovie. La seule chance de salut qui reste à la Pologne réside dans une bataille offensive engagée avec toutes forces réunies devant Varsovie. Les armées du maréchal Pilsudski sont-elles encore capables de la livrer, puis de la gagner ? »

La mésaventure du « camarade » député socialiste

La Libre Parole, sur la mésaventure du député socialiste unifié français Ernest Lafont, que le gouvernement des Soviets vient de faire expulser de Russie :

« Un « pur » trouvé toujours un plus pur qui l'épure. Pour s'en persuader, le citoyen Ernest Lafont n'avait pas besoin d'aller jusqu'en Russie; mais il n'est pas mauvais que le bolchevisme dont il était naguère si fervent se soit manifesté à lui sous son véritable jour. »

Il y a six ans

Il y a eu six ans hier, l'Allemagne déclarait la guerre à la France. Le général Messimy, qui était alors ministre de la guerre, évoque ses impressions et souvenirs des heures tragiques d'août 1914, dans **Excelsior** :

« L'ambassadeur d'Allemagne, comte de Schœn, le 3 août, à 16 h. 45, remettait à M. Viviani, président du conseil, le document qui restera comme une page de honte ineffaçable dans l'histoire de l'Allemagne, où le gouvernement allemand osait affirmer avoir constaté un certain nombre d'actes d'hostilité caractérisés commis sur le territoire allemand par des aviateurs français, document qui finissait par cette conclusion tragique :

« En présence de ces agressions, l'empire allemand se considère en état de guerre avec la » France, du fait de cette dernière puissance. »

« Dès cinq heures, raconte le général Messimy, le conseil des ministres se réunit pour revoir communication du texte remis à M. Viviani.

» Je résumerai mes impressions en trois mots : douleur, colère... et confiance !

» Une même question angoissante obsédait tous les membres du gouvernement, et avec eux la France entière : « L'Angleterre serait-elle » avec nous ? » Je connaissais à peine depuis huit jours l'attaché militaire britannique, M. Yard Buller. A diverses reprises, il m'avait affirmé sa conviction personnelle que l'honneur de son pays était engagé dans le conflit. Le 30 juillet,

» Une émotion intense s'empara de moi lorsque, la nouvelle de la violation de la neutralité belge étant confirmée, M. Yard Buller, au milieu de la nuit, vint m'annoncer que la décision de l'Angleterre était prise.

» Dans le pressentiment des heures glorieuses et tragiques que nos deux pays allaient vivre côte à côte, les deux soldats que nous étions tombèrent dans les bras l'un de l'autre et s'étreignirent. »

Duels et duellistes

Un certain nombre de parlementaires, ayant à leur tête le général de Castelnau et M. l'abbé Lémire, demandent d'interdire le duel, sous peine pour les délinquants d'un emprisonnement pouvant varier de trois mois à cinq ans et de 200 à 10.000 fr. d'amende.

Ainsi que le note M. Raphaël Viau, de l'**Eclair**, en fait, bien avant la guerre, les duels, même dans les milieux politiques et journalistiques, étaient devenus assez rares, et il faut remonter aux temps du Panama et de l'affaire Dreyfus pour évoquer les duels sensationnels les plus récents et retracer des figures notoires. M. Raphaël Viau, qui pour sa part eut une douzaine de duels, évoque ces temps-là :

« J'ai assisté au duel Morès-Mayer, si tragique; à celui de Clémenceau et de Drumont, au pistolet, sans résultat, malgré la science parfaite des armes des deux adversaires; et aussi au duel de Drumont et du capitaine Crémieux-Fôa, au cours duquel Morès s'écria en apercevant le torse nu de Drumont : « Je n'ai jamais » tant vu de poils sur une poitrine humaine; il » est effrayant ! » Drumont et le capitaine Crémieux-Fôa s'atteignirent d'ailleurs simultanément et grièvement, en poussant des hurlements féroces, ce qui en fit un véritable duel de sauvages.

» Et voici d'autres figures de duellistes fameux de cette époque déjà lointaine : Max Régis, Cloutier, Laurent Tailhade, avec lequel je me battis en 1898, et Laberdesque, dont la force à l'épée était proverbiale.

» Je revois encore, — c'était en 1902, — au Parc des Princes, Laberdesque en face de Max Régis, l'épée à la main, musclé en athlète, élancé, souple, félin et toujours souriant. Lorsque Régis, qui était cependant un escrimeur redoutable, fut atteint par lui à l'avant-bras avec une facilité extraordinaire, je le vis pâlir, et nul ne songea à l'en blâmer. Assurément, il venait d'échapper à la mort.

» Laberdesque avait fondé une Société intitulée « les Mousquetaires », dont les membres organisaient des tournois qui donnaient le « petit frisson » aux jolies femmes qui y assistaient. Le torse nu, les mousquetaires se battaient entre eux avec de véritables épées de combat. A chaque coup porté, c'était la bonne piqûre, souvent dangereuse, et le vaincu se trouvait à la fois couvert de sang et de gloire.

» Sauf le capitaine Mayer, tué sur le coup par le marquis de Morès, et Morès, assassiné plus tard par les Touareg, dans le sud de la Tripolitaine, ces bretteurs moururent de leur bonne mort, dans leur lit pour la plupart : Drumont, Laberdesque, Laurent Tailhade, Thomeguex et Rouzier-Dorcières. J'allais oublier Maxime Dreyfus et Jules Huret, du « Figaro », avec lesquels je me suis rencontré en duel, le premier en 1898, le second en décembre 1899, qui également moururent dans leur lit, bourgeoisement.

» Ah ! les duels, en ai-je assez vu entre 1889 et 1909, à la « Libre Parole » surtout ! La veille de nos duels, nous allions rendre visite au maître, et Drumont, nous prenant la main droite, en consultait les lignes avec attention. Je me souviens de la veille de ma rencontre avec Jules Huret, et il me semble que j'entends encore ses paroles :

« Mon cher Raphaël, me dit-il, vous pouvez » marcher sans crainte; vous avez une ligne de » chance superbe ! » Le lendemain, Jules Huret me mettait six centimètres d'acier dans l'épaule droite.

» Plus de duels ! Je suis absolument de cœur avec MM. l'abbé Lemire, le général de Castelnau, MM. Israël et Inizan. Le duel ne prouve rien du tout. A mon humble avis, ce n'est qu'une question de chance les trois quarts du temps. Les quatre fois où je fus blessé en duel... je crois bien que j'avais cent fois raison... Alors ?... »

Landru ne s'émeut toujours pas !

Paris, 3 août. — Landru a été amené cette après-midi devant le juge M. Bonin, qui lui a donné connaissance du rapport des trois experts qui ont examiné les ossements de Gambais et ont conclu à la présence de débris de trois corps. Le Barbe-Bleue de Gambais ne s'est pas troublé devant ces résultats pourtant accablants pour lui et a répondu :

« Je désire prendre connaissance de ce document à tête reposée, et j'y répondrai complètement par une note que je rédigerai et dans laquelle je consignerai mes observations. »

Il sera curieux de connaître les réponses que fera l'inculpé à cette expertise scientifique.

Les troubles d'Irlande

Le gouvernement anglais écarte les paquebots de l'Irlande

Londres, 4 août. — La Compagnie Cunard, dont les paquebots assurent le service de New-York, ont cessé de faire escale à Queenstown, explique, dans une note à la presse, que cette décision est motivée par un avis du gouvernement déclarant que, étant données les conditions qui règnent actuellement en Irlande, il ne se trouve plus en mesure de garantir la sécurité de la navigation.

Le gouvernement a demandé, en conséquence, et ce temporairement, que les navires transportant des passagers gagnent un port anglais sans faire escale en Irlande.

Les incidents quotidiens

Londres, 4 août. — Plusieurs escarmouches se sont produites la nuit à Cork, entre les soldats et la foule. Vers 10 h. 30, des coups de feu furent tirés contre une automobile blindée qui riposta. Pendant quelques minutes, carabines, revolvers et mitrailleuses firent rage.

Une heure plus tard, deux patrouilles étaient attaquées dans un faubourg par un parti d'une centaine d'hommes, et de nouveau la poudre parlait. Pendant tout le reste de la nuit, des coups de feu isolés furent échangés dans les divers quartiers de la ville.

Près de Londonderry des sentinelles ont tiré sur les civils qui n'avaient pas stoppé à leur ordre. Deux hommes furent blessés.

Un train a été arrêté la nuit dernière près d'Athlone et la correspondance officielle a été enlevée.

Mgr Barry, archevêque d'Hobart, a été arrêté par un détachement de soldats pendant qu'il faisait une promenade en automobile. L'officier qui commandait le détachement exprima l'intention de le fouiller, mais devant les protestations de l'archevêque il envoya demander des ordres à ses supérieurs, qui répondirent de relâcher le prélat.

Congrès international des mineurs

Un vote en faveur de la nationalisation des mines

Genève, 4 août. — Après une longue discussion, le Congrès des mineurs a voté à l'unanimité la motion suivante :

« Le Congrès estime que chaque nation doit s'engager à combattre pour la nationalisation ou la socialisation des mines et pour le contrôle et l'administration de l'industrie des mines. Dans tous les pays, la propriété capitaliste doit être supprimée; le Congrès réclame, de plus, la mise en vigueur du contrôle et de l'administration de l'industrie des mines par les représentants des Etats et des travailleurs intéressés avec représentation des consommateurs. Chaque section fera connaître au bureau international les progrès accomplis dans ce sens par son pays, et cela tous les trois mois. »

La guerre gréco-turque

Un échec des Grecs près de Smyrne

Londres, 4 août. — Un communiqué grec daté d'hier s'exprime ainsi :

« Dans le secteur de Philadelphie, l'ennemi, qui avait concentré un grand nombre de troupes, tant régulières qu'irrégulières, envoyées ici il y a quinze jours des fronts d'Arménie et de Cilicie, a attaqué un de nos bataillons d'avant-garde à Demerdji. Quoique l'ennemi eût en sa possession des forces de cavalerie considérables et beaucoup d'artillerie, notre bataillon se défendit avec héroïsme pendant vingt-quatre heures contre un ennemi qui lui était numériquement supérieur et qui attaqua par trois fois.

» Notre bataillon dut battre en retraite vers Boria; nous eûmes un officier et 50 soldats tués, et 4 officiers et 100 soldats blessés. Les mitrailleurs qui couvraient notre retraite furent presque tous tués à leur poste.

» L'ennemi, ayant subi de lourdes pertes, ne tenta même pas de nous poursuivre. »

LA NOUVELLE DÉCORATION des mères de famille nombreuse

Pour honorer les mères de famille ayant au moins cinq enfants vivants, M. Breton, ministre de l'hygiène et de la prévoyance sociale, a institué une nouvelle décoration que nous reproduisons ci-dessus et dont l'auteur est M. Léon Deschamps.

Photo Meurisse

AU CONSEIL DE LA LIGUE DES NATIONS

Un état-major militaire et naval international

Saint-Sébastien, 4 août. — Le conseil de la Ligue des nations s'est rallié au projet de création d'un état-major naval et militaire international chargé de décider des mesures à prendre à l'égard de toute puissance membre de la Société qui manquerait à ses engagements.

L'état-major naval aura à sa tête un officier anglais, et l'état-major militaire un officier français. Le blocus économique d'une part, le blocus naval d'autre part, sont envisagés à l'égard des puissances contrevenantes.

Au Congrès socialiste de Genève

M. Troelstra, délégué de Hollande, critique le troisième paragraphe de la résolution, visant l'admission des Etats dans la Société des nations. Or, cette disposition du traité de Versailles avait pour objectif d'écarter l'Allemagne de la Société des nations, et aujourd'hui il semble dirigé contre l'admission de la république des Soviets. M. Troelstra présente le texte d'une résolution protestant contre la politique des alliés envers la Russie bolcheviste, et demande l'admission immédiate des vaincus dans la Société des nations

Le délégué anglais Bramley demande la suppression de la guerre aérienne.

On entend M. Edouard Bernstein (Allemand). Celui-ci accepte le texte de la commission qui aura un effet salutaire sur la classe ouvrière et lui donnera confiance. M. Bernstein s'associe aux critiques contre le traité de Versailles et naturellement les développe dans un sens particulier.

« Ce traité a éveillé des sentiments de désilusion surtout chez ceux qui étaient les adversaires de l'ancien régime allemand. En Allemagne, dit-il, nous nous étions habitués à l'idée de sacrifices pour les réparations nécessitées par les destructions militaires. Mais le traité n'a pas tenu compte de la volonté populaire à regarder les Allemands comme s'ils étaient encore une nation impérialiste. Pourtant, pendant la guerre, on nous avait dit qu'on ne faisait pas la guerre au peuple. La révolution allemande a été sincère. A Versailles on n'en a pas tenu compte. Le droit des peuples à leur libre disposition a été violé. Des régions entières ont été attribuées aux vainqueurs sans consultation des peuples. On nous appelle toujours « la nation criminelle ». Des crimes ont été commis par toutes les nations.

» Nous sommes pourtant très résolus à tout faire pour la paix, à ne créer aucune base pour la possibilité d'une guerre future. Mais quand on se bat à côté de nous, cela éveille un sentiment de réaction. L'Allemagne comme nation n'a plus d'armes, mais des armes sont cachées chez les éléments d'extrême droite et d'extrême gauche. Qui dit que nous ne serons pas les victimes d'une invasion de l'Est ou d'une occupation de l'Ouest ? Qui dit que quand la Pologne sera démobilisée, des hordes armées n'envahiront pas notre sol ? »

M. Bernstein approuve ensuite M. Troelstra.

« La Ligue des nations, dit-il, est une ligue de gouvernements. Il faut la démocratiser. C'est seulement en s'appuyant sur la masse que pourra se réaliser la revision du traité de Versailles. »

Les Allemands et quelques délégués anglais applaudissent. La discussion est interrompue et les divers amendements sont renvoyés aux commissions.

Les majoritaires allemands désavouant leurs délégués

Berlin, 4 août. — La résolution votée par le Congrès socialiste international le Genève au sujet des responsabilités de la guerre a provoqué un vif mécontentement dans le groupe socialiste majoritaire du Reichstag. Le comité a télégraphié aux délégués allemands qu'il tenait pour impossible que la délégation ait voté une pareille résolution.

La Quinzaine Théâtrale à Paris

THEATRE DÉJAZET : Un Tour de cochon, vaudeville en trois actes, de MM. Robert Trémois et Raoul Praxy.

THEATRE ARLEQUIN : Salomé, vierge folle, opérette en deux actes et un prologue, de M. Pierre Chambard. Musique de M. Fernand Raphaël.

THEATRE ALBERT Ier : Pou-Chi-Nett, opérette en trois actes, de MM. Y. d'Hansewick et P. de Wattyne. Musique de M. Camille Kufferath.

THEATRE MONCEY : Monique, pièce en trois actes, de M. Gaillard de Champris, d'après M. Paul Bourget. — **Boubouroche**, deux actes, de M. Georges Courteline (reprise).

Ce « Tour de cochon », que joue Déjazet, est assez original, tout comme le vieil oncle à héritage qui l'imagina. Pour faire une sale blague à ses neveu et nièce abhorrés, M. Biberon-Cafetière se « reconnaît » à la morgue, en la personne cadavérique d'un noyé. On ouvre le testament du pseudo « de cujus » : les descendants seront légataires universels, à condition d'épouser la cuisinière et le valet de chambre — repoussoirs !

Après mille et une péripéties (tous les antiques procédés du vaudeville ont été ressortis par MM. Raoul Praxy et Robert Trémois, jeunes auteurs), l'oncle reparaît, dévoile la farce, et réclame son bien. En vain ! Légalement, il est mort; il n'est plus que le titulaire des faux papiers qu'il a achetés à un marchand de fromages. Le pauvre — le nouveau pauvre — en est réduit, lui aussi, à sa petite « conférence avec l'ennemi ». On transige, et tout le monde est à peu près content — même les spectateurs.

A côté des vétérans de l'ahurissement traditionnel (M. Carlé, qui « fait les Germain », et Mme Madeleine Guitty, qui « fait les Jeanne Bloch »), M. Joachim est distingué. Le dernier sur la distribution, M. Laurac, qui n'a que

Le député socialiste français Ernest Lafont expulsé de Russie

Zurich, 3 août. — Un radiotélégramme russe du 3 août annonce sans commentaires que le député socialiste français Ernest Lafont et sa femme ont été invités à quitter la Russie par ordre de Trotsky.

Trotzky accuse M. et Mme Lafont d'être des agents de l'Entente imprialiste. Trotsky reproche à M. Eernest Lafont d'avoir été en contact avec la mission militaire française à Varsovie, et d'avoir donné des renseignements inexacts au gouvernement russe.

M. Ernest Lafont est le député socialiste de la Loire dont on se rappelle les discours contre l'intervention des alliés en Russie.

Les considérants de l'arrêté

Voici les considérants de l'arrêté bolchéviste contre le député socialiste de la Loire :

« Quelques faits curieux et extrêmement intéressants concernant l'attitude de la Pologne envers la Russie et sur la question de la paix furent révélés par lui dans un entretien avec M. Jacques Sadoul. D'après les déclarations de M. Lafont, M. Dasynski, membre du gouvernement polonais, aurait insisté pour faire traîner les pourparlers de paix avec la Russie afin de gagner le temps nécessaire et de pouvoir rassembler de nouvelles troupes. Considérant que Lafont a essayé de cacher ces faits, et que, par conséquent, il doit être considéré comme appartenant au parti des pires ennemis de la Russie, il est nécessaire, par mesure de sécurité, qu'un arrêté d'expulsion soit pris contre lui et sa femme. »

Paris, 4 août. — M. Ernest Lafont, le député socialiste unifié, avait quitté Paris isolément, et sans mandat de son parti, vers le 10 juillet, pour un voyage d'études dont le terme devait être Moscou.

Le député de la Loire avait demandé à cette occasion d'être relevé de ses fonctions de rapporteur de la commission des marchés de la guerre. On assure qu'avant d'entreprendre son voyage, M. Ernest Lafont s'était rencontré à Londres avec Krassine. Ajoutons que la femme de M. Ernest Lafont est Russe. Ce n'est pas la première fois que M. Ernest Lafont se rend en Russie. Il avait pendant la guerre accompagné M. Albert Thomas. Il fut alors victime d'une mésaventure d'ordre privé qui fit quelque bruit. Cela n'empêcha pas M. Ernest Lafont d'être à son retour le plus ardent défenseur du bolchevisme au Palais-Bourbon.

LE FILM SPORTIF

(Suite)

TROIS RECORDS BATTUS, MAIS LE RESTANT...

La réunion de prétendue sélection olympique, qui n'était somme toute qu'une réunion d'entraînement pour les sélectionnés olympiques, ne tint qu'en partie ce que l'on en attendait. Si André démontra une fois de plus, en battant son record des 400 haies, qu'il était toujours un de nos meilleurs athlètes nationaux si ce n'est le meilleur; si quatre sprinters, Tirard, Caste, Seurin et Lorrain, prouvèrent que nous avions plusieurs athlètes moyens sur les 100 mètres, en battant le record des relais, il y eut des performances trop quelconques à la veille d'une olympiade : telle celle du 400 m. où nous n'avons presque rien, celle du 110 haies où nous n'avons rien, du saut en hauteur où nous sommes par trop inférieurs.

Lorrain accusa sa belle forme en enlevant ses deux épreuves de sprint. Je crois qu'il y a beaucoup à attendre de ce jeune et bel athlète, à la foulée puissante et souple. Tirard s'améliore, tandis que Caste et Seurin paraissent légèrement en déclin.

Le spécialiste du 800 m., Esparbès, paraît s'améliorer graduellement, mais ses temps sont bien loin de ceux de nos adversaires. Et comme le fameux Suédois Engdahl abandonne, malgré ses 100 m. en 10 7/10, le 100 mètres, on il croit n'avoir aucune chance, pour le 800 qu'il couvre à l'entraînement en 1 m. 54 s., on voit que là aussi nous aurions fort de nous illusionner.

...UNE OMBRE AU TABLEAU

Le forfait inattendu de Guillemot, qui devait tenter le record des 3,000 mètres, détenu par Jean Bouin, faillit amener une émeute.

Le public se fâcha tout rouge et jugea sévèrement l'attitude du jeune champion, qui en prend décidément trop à son aise. Voyant dimanche matin qu'un soleil d'aspect tout neuf, après ces journées de pluie, lui envoyait des l'aube ses plus chaudes rayons, il décréta : « Aujourd'hui, j'irai à la pêche, le goujon mordra certainement. »

— « Mais la préparation olympique? Ton record des 3,000 mètres? interrogea un de ses chefs.

— » Je m'en f... »

Et ce petit athlète, étonnamment doué, mais « cabochard » à l'excès, ce coureur de demi-fond qui se vante de fumer 100 cigarettes la veille d'une course, s'en fut, un roseau sur l'épaule, sur les bords ombragés de la Marne aux eaux d'un si beau vert clair.

Ceci met en lumière et le défaut de discipline dans les rangs athlétiques, et la mauvaise préparation olympique qui n'usa que de tâtonnements, de demi-mesures dans une atmosphère d'imprécision et de désordre vraiment trop grands.

Mauvais symptômes pour les jeux olympiques!

Avec la défection de Guillemot, il faut signales celles d'Ali-Khan, Mourlon, Lowden, Labat, etc. Mais ce mal-là est réparable; mais celui qui l'est moins, c'est le claquage définitif de Mercery, et celui plus fâcheux de Burtin. Un tendon de notre espoir sur les 1,500 mètres claqua au cours de l'épreuve des 1,000 mètres, qu'il dut abandonner d'ailleurs. Il est à craindre que Burtin ne soit plus en possession de tous ses moyens à Anvers.

La journée de dimanche ne fit luire qu'un espoir à travers cet opaque brouillard de médiocrités : Ichard, le jeune Cettois, couvrit le matin à l'entraînement un Marathon à très belle allure; il termina très frais. Est-il de taille à battre et les Sud-Africains, et les Suédois, et surtout le fameux Hannes Kolehmainen, le vainqueur de Bouin à Stockholm, spécialisé maintenant sur les longues distances? Pourquoi pas!

AVANT LES CRITERIUMS DE LA ROUTE

Le Championnat de France des cyclistes routiers amateurs a été gagné par Reboul, qui le fait pas de Marseille, mais de Paname depuis quelques années seulement. La course se termina au sprint. Les favoris Detreille, Canteloche, ainsi que les deux représentants bordelais, furent victimes d'accidents de machine ou de crevaisons.

Et dans dix jours sera donné le départ du grand Critérium de la route, la dernière grande épreuve routière de l'année, qui se disputera suivant la formule de Paris-Brest. Quel sera l'homme suffisamment résistant pour couvrir deux fois sans arrêt la formidable distance qui sépare Bordeaux de Paris à une allure de plus de 20 kilomètres à l'heure? Moi je parie pour Mottiat, parce qu'il est l'homme des tâches les plus pénibles, parce qu'il n'a pas été fatigué par le Tour de France, parce que ni le froid ni la boue ne le rebutèrent.

Le pauvre Guadeloupien Paul Hams vient de perdre à Marseille son titre de champion de France, enlevé par chance il y a quelques mois. Ceci était prévu depuis longtemps, et il est très juste que notre meilleur poids lourd reprenne un titre qu'il est digne de porter.

Gaston BENAC.

Courses à Vichy

Résultats du mardi 3 août.

PRIX DE L'ARDOISIERE (à réclamer), 3,000 francs, 1,600 mètres.
1. **Chadeg** (Semblat) ..... G. 16 50 10 »
à M. A.-J. Moreau ..... P. 12 » 6 50
2. **Quesnboro** (Johnson), à M. Pollak ..... P. 13 50 6 50
3. **Smart-Lady** (E. Allemand), à M. A. Thonet. — Non placés : Harvard (Coumenges), Vaine-Chimère (M. Allemand), Cordelière (Lyons). — 6 long., 6 long. — **Chalme** (Mabout et Chabraque) est entraînée par A.-J. Moreau.

PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT, 3,000 francs (en outre 300 francs à l'éleveur), 2,000 mètres.
1. **Sitrancourt** (Garner), à M. A. Eknayan ..... G. 131 » 49 »
2. **Galia** (Adkinson), à M. P. Thomas ..... P. 29 » 13 »
3. **La-Biètre** (Johnson), au comte d'Estourmel ..... P. 14 » 7 50
Non placés : Agricol (Teisset), Grévillers (Semblat), Royal-Prestige (J. Cocke), Sylphide (E. Allemand), Friande (Mauger). — 3/4 de long., 1/2 long. — **Béranger** (Sardanapale et Shiskin) est entraîné par P. Parfait.

PRIX JURIETTI, 10,000 francs, 2,400 mètres.
1. **Chartreaux-Tour** (J. Cocke) ..... G. 21 » 7 »
à M. Jean Saint ..... P. 11 » 6 »
2. **Holc** (G. Stern), à M. Boussac ..... P. 13 50 7 »
3. **Malaine** (E. Allemand), à M. Lieutenant. — **Ramazapolis-II** (Atkinson). — Non placé : Serpenteau-IV (Garner). — Encol, 2 long., 3 long. — **Château-Latour** (Sans Souci II et Nectarne) est entraîné par Lépine.

PRIX DES REVES-TOR, 25,000 francs, 1,000 mètres.
1. **Durzetta** (Garner) ..... G. 21 » 11 50
à M. Marcel Boussac ..... P. 12 » 7 »
2. **Réussite** (Hobbs), à M. A. Wallet. P. 13 » 7 »
3. **Franz-Hals** (Garner), à M. A. Eknayan; 4. **La-Pesto** (M. Allemand). — 2 long., encol., 3 long. — **Durzetta** (Durbar et Frizette) est entraînée par G. Stern.

PRIX DE BRETEUIL (steeple-chase, handicap), 5,000 francs, 4,000 mètres.
1. **Oriseelles** (Semblat) ..... G. 25 50 12 50
à M. A.-J. Moreau ..... P. 13 50 7 50
2. **Le-Tribouet** (Sab.-thé).
à M. A. Thonet ..... P. 28 » 13 »
3. **Fait-du-Prince** (M. Chaurandi), à M. Gaitier d'Auriac. — Non placés : Yatagan (Delaroche), tombé et remonté; Sonora (Puzenat). — 1 long., loin. — **Oriseelles** (Phaleron et Picardy) est entraînée par A.-J. Moreau.

Courses à Caen

Résultats du mardi 3 août.

PRIX DE SECQUEVILLE (trot monté), 3,000 francs, 2,400 mètres.
1. **Ramadan** (Gnéroult), à M. P. Lallouet ..... G. 12 » 6 »
2. **Royal-Normand** (E. Marie), à M. A. Veil; 3. **Relusant** (Eliaud), à M. L. Olry-Roederer.
Durée : 1er, 3 m. 57 sec.; 2e, 4 m. 5 sec. 1/5; 3e, 4 m. 5 sec. 3/5.

PRIX DES MARGUERITES (attelé), 3,000 francs, 2,400 mètres.
1. **Rita** (Th. Monsieur), à M. J. Cabrol ..... G. 33 50 22 50
2. **Réveuse** (Leverrier), à M. Baillère. P. 21 » 7 50
3. **Rejon** (L. Forcinal), à M. L. Forcinal. — Non placé : Roi-de-Thulé (Bougis).
Durée : 1er, 3 m. 57 sec.; 2e, 4 m. 1 sec.; 3e, 4 m. 1 sec. 3/5.

PRIX DE VENOIX (trot monté), 4,000 francs, 2,600 mètres.
1. **Quasimodo** (Lintanf), à M. Olry-Roederer ..... G. 12 50 7 »
2. **Prince-Charmant** (Neveux), à M. Lebaudy ..... P. 14 » 7 »
3. **Pépita-II** (propriétaire), à M. Oury. — Non placés : Duétesse (Pentecôte), Quenouille (A. Veil), Quos-Ego (E. Marie).
Durée : 1er, 3 m. 56 sec. 2/5; 2e, 4 m. 2 sec.; 3e, 4 m. 2 sec. 4/5.

SAINT-LEGER DU DEMI-SANG (trot monté), 8,000 francs, 3,600 mètres.
1. **Ramsès** (M. de Wazières), à M. de Wazières ..... G. 14 » 7 »
2. **Reine** (Eliaud), à M. Olry-Roederer. P. 17 50 8 50
3. **Roi-de-Cœur** (Verzeele), à M. A. Petit; 4. **Roi-de-Thulé** (Godigeon), à M. Céran-Maillard.
Durée : 1er, 3 m. 51 sec. 2/5; 2e, 4 m. 56 sec.; 3e, 4 m. 56 sec. 3/5.

PRIX DE BENOUVILLE (attelé), 4,000 francs, 2,600 mètres.
1. **Quarteron** (V. Cavey) ..... G. 44 50 32 »
à M. Cavey aîné ..... P. 14 50 9 50
2. **Pologne** (M. P. Viel), à M. Gamare. P. 15 » 7 »
3. **Quinconce** (Rieul), à M. Olry Roederer ..... P. 16 » 8 »
Non placés : Qui-va-là-V (M. Céran-Maillard), Quo Vadis (E. Marie) Occident (Tain), Quinquina (Pentecôte), Olivette (Neveux).
Durée : 1er, 4 m. 3 sec. 1/5; 2e, 4 m. 3 sec. 3/5; 3e, 4 m. 4 sec. 2/5.

PRIX DE LA CEROLE (steeple-chase), 3,000 francs, 2,500 mètres.
1. **Oriflamme-II** (M. Even) ..... G. 85 50 25 »
à M. marquis de Cornulier ..... P. 28 » 9 »
2. **Qualité-V** (Brown), à M. J. Hardy, tombé et remonté. P. 23 50 9 50
3. **Quinze-Mai** (A. Ferrés), à M. Lerat. Non placé : Quick (Audiger).

ATHLÉTISME

Une menace de grève des athlètes français

Paris, 3 août. — Un groupe d'athlètes sélectionnés pour les jeux olympiques, comprenant notamment : Arnaud, Seurin, Caste, Guillemot, Delvart, Brossard, Lorrain, R. Labat, Protais, vient d'envoyer au président du comité directeur d'athlétisme une pétition qui constitue une sorte de mise en demeure.

Ces athlètes menacent de ne pas aller à Anvers s'ils ne sont pas accompagnés de MM. Bellin du Coteau, Schroeder, Mahoney et Wallet. Ils n'ont pas l'assurance formelle que le couchage et la nourriture seront convenables en Belgique.

Ce gros incident n'est qu'un des épisodes du conflit entre le comité de préparation olympique et le comité olympique français.

EN VUE DES OLYMPIQUES

Cinq records américains battus

New-York, 1er août. — Au cours des finales de la dernière sélection américaine, des performances superbes furent réussies par les représentants des Etats-Unis désignés pour Anvers.

Le fameux sprinter Paddock, le grand favori d'Anvers, enleva le 200 mètres en 21 s. 2/5, mais n'arriva que troisième dans le 100 yards, derrière Murchison et Scholz. Shea gagna le 440 yards en 49 s. et Earl Eby le 880 yards en 1 m. 54 s. 1/5. Le miller Joe Ray gagna le mille en 4 m. 15 s. et fit exactement 4 minutes aux 1,500 mètres; Loomis enleva le 440 yards haies en 55 s.

Voici quels furent les records américains battus : Saut à la perche : Fox, 3 m. 99; disque : Pope, 44 m. 62; javelot : Angier, 58 m. 73; saut en longueur : Sol Butler, 7 m. 52.

Les autres performances des Olympiens américains furent : 110 yards, 10 s. 30, par Mac Donald; marteau, Ryan, 51 m. 61; saut en hauteur Murpy, 1 m. 94.

Les Américains restent donc les grands favoris de la septième olympiade.

A L'OLYMPIADE D'ANVERS

Une nouvelle victoire américaine au tir

Anvers, 3 août. — Le concours par équipe dans les trois positions a donné le classement suivant :

1es, Amérique; 2e, Norvège; 3e, Suisse; 4e, Finlande; 5e, Danemark; 6e, France; 7e, Hollande; 8e, Italie; 9e, Sud-Afrique; 10e, Espagne; 11e Belgique; 12e, Grèce; 13e, Tchéco-Slovaquie.

Concours à 3,000 mètres, cible de match : Flews (Amérique), 996 points; Larcken (Danemark), 985 points; Osburn (Amérique), 979 points.

Nouvelles olympiques

Paris, 3 août. — Le comité directeur de natation a repoussé hier soir la réclamation de Tourcoing contre la qualification olympique de Mlle Suzanne Wurtz.

Le team athlétique français partira jeudi matin pour Anvers. Il sera managé par le capitaine Quilgars, assisté des entraîneurs Schroder et Mahoney.

Le fameux champion olympique Hannes Kolehmainen, vainqueur de Jean Bouin en 1912 à Stockholm, disputera le Marathon sous les couleurs finlandaises.

Le recordman du monde Kahanamoku prendra part aux épreuves de natation ainsi que le champion américain Norman Ross, le triomphateur des jeux interalliés l'an dernier à Paris.

Sur les 93 athlètes français sélectionnés pour Anvers, 69 seulement feront le déplacement.

YACHTING

REGATES D'ARCACHON

La Société de la Voile et de l'Automobile d'Arcachon vient d'arrêter ainsi le programme des régates à la voile :

Dimanche 8 août, régates d'essai (yachts et canots).
Mardi 10 et jeudi 12, régates d'amateurs.
Samedi 14, régate: d'amateurs et Coupe du Toulinguet (canots).
Lundi 16, Coupe d'Arcachon (8 mètres); Coupe de la Société de la voile (6 mètres); Coupe de la série des 6 m. 50.
Mercredi 18, deuxième manche des Coupes.
Jeudi 19, éventuellement, troisième manche des Coupes.
Dimanche 22, grandes régates internationales (8 mètres et 6 mètres, série des 6 m 50).
Jeudi 26, Prix du Casino (8 mètres et 6 mètres); Prix de la Compagnie Sud-Atlantique (6 m. 50).
Samedi 28, croisière au Cap Ferret.
Dimanche 29, prix du Yachting-Club de France (8 mètres et 6 mètres).
Samedi 4 septembre, régates finales (6, 6 et 6 m. 50).
Samedi 11, croisière au Cap Ferret.

AU SPORT NAUTIQUE D'ANDERNOS

Voici les résultats des régates données à Arcachon le 1er août :

Yachts de course

Série internationale des 6 mètres : 1er, Film, à M. Exshaw, 2 h. 26 m. 27 s.; 2e, Martha, à M. Ballande, 2 h. 29 m. 27 s.; 3e, Douca, à M. Guiraut, 2 h. 29 m. 54 s.; 4e, Sylvia, à M. E. Mousié, 2 h. 32 m. 11 s.; 5e, Sylvia, à M. G. Moussié, 2 h. 34 m. 5 s.; 6e, Flash, à M. Blanchy, 2 h. 35 m. 56 s.; 7e, Sans-Gêne, à M. Bouchet, 2 h. 3 m. 7 s.

Série internationale des 6 m. 50 : 1er, Primevère, à M. Castéja, 3 h. 10 m. 9 s.; 2e, Keria, à M. Duffau, 3 h. 10 m. 27 s.; 3e, Hanana, à M. Chessier, 3 h. 11 m. 35 s.; 4e, Allegro-II, à M. Calvet, 3 h. 19 m. 54 s.; 5e, Guy-Val, à M. Joachim, 3 h. 26 m. 34 s.; 6e, Jada, à M. Larcher.

Yachts de plaisance

Hors série : Aiglon, à M. Camille Léglise, 1 h. 30 m. 20 s.

Première série : 1er, Tomsk, à M. Baillou, 1 h. 48 m. 53 s.; 2e, Remember, à M. Rougé, 1 h. 59 m.

Deuxième série : 1er, Camadjean, à M. Morenne, 1 h. 53 m. 54 s.; 2e, Sila, à M. Dumas, 2 h. 1 m. 49 s.

Troisième série : 1er Jeannette, à M. Lussan; 2e, Zut, à M. Lussaud, 2 h. 30 m. 10 s.

Quatrième série : 1er Tilave-III, à M. Lequellec, 2 h. 11 m. 22 s.; les autres bateaux ont abandonné la course.

NATATION

LES SELECTIONS FRANÇAISES POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Paris, 3 août. — Le comité directeur de natation a désigné les nageurs suivants pour nous représenter à Anvers :

100 mètres : Pouilley (C. N. P.), Padou (Tourcoing), Weil (Strasbourg).

100 mètres, nage sur le dos : Lehu (Tourcoing), Matter (Colmar).

200 mètres, brasse : Lebailly (Paris), Arhogast (Strasbourg).

400 mètres, nage libre : P. Vasseur (Nice), Violas (Paris).

1,500 mètres : Lavraie (Bordeaux), Mayaud (Libellule).

Plongeons : Weil (Strasbourg).

Dames : Suzanne Wurtz, Yvonne Degraine, E. Lebrun.

Relais : Vasseur, Padou, Pouilley, Violas. — Remplaçants : Mayaud, Lecoq.

Relais dames : Suzanne Wurtz, Yvonne Degraine, E. Lebrun, Duchesne.

Water-polo. — But : Thorailles. — Arrières : Pernod, Mazeau. — Demis : Rigal. — Avants : Foldes, Vasseur, Hussaud ou Duvanel.

Les nageurs de Tourcoing qui ont refusé de disputer les matches de sélection furent éliminés.

CYCLISME

VELODROME DU PARC

La grande poule des stayers, qui se disputera dimanche a réuni les engagements suivants : Sabatier, champion de France de la spécialité; Delbos, René Apouey, Marcel Beylac, les trois excellents Bordelais et Massal, de Toulouse. Cette épreuve se courra en deux séries et une finale sur 10 kilomètres, avec un service d'entraînement impeccable. Encadrant ce numéro essentiellement sportif, quatre épreuves sont au programme, constituant la première grande interrégionale de la saison : Toulouse contre Bordeaux.

BORDEAUX

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du mardi 3 août 1920

La séance est ouverte à 5 h. 30, sous la présidence de M. Philippart, maire.

En conformité de l'arrêté de M. le Préfet de la Gironde, M. le Maire déclare ouverte la troisième session ordinaire de 1920. Sont nommés pour cette session : Secrétaire, M. Maurel; secrétaire adjoint, M. Schyller.

Le budget des hospices

Le Conseil est appelé à donner son avis sur les comptes et budgets des hospices civils.

Le compte d'ordre et d'administration pour 1919 est ainsi établi : Recettes, 5 millions 544,946 fr. 95; dépenses, 5 millions 507,198 fr. 84.

Le budget supplémentaire de 1920 donne les résultats suivants : Recettes, 943,811 fr. 86; dépenses, 5 millions 843,725 fr. 78, soit un excédent de dépenses de 4 millions 899,913 fr. 92.

Enfin, le budget primitif de 1921 est arrêté aux chiffres ci-après : Recettes, 5 millions 291,746 fr. 55; dépenses, 8 millions 981,051 fr. 15, d'où un déficit de 3 millions 689,304 fr. 60.

« Pour faire face à la situation anormale présentée par le projet de budget de 1921, dit **M. le docteur Moure**, chargé du rapport relatif à cette affaire, la commission administrative des Hospices demande au Conseil municipal de vouloir bien élever à quatre millions la subvention annuelle allouée par la ville et d'autoriser aussi l'inscription d'une subvention de 5 millions au budget, à partir de 1921.

Nous devons, poursuit l'honorable rapporteur, faire les réserves les plus formelles sur cette demande, car malgré tout notre désir d'améliorer la situation budgétaire des Hospices, nous devons songer aussi à nos propres besoins et nous craignons qu'il ne nous soit pas possible de majorer nos dépenses d'une somme aussi importante. C'est une question que l'administration et le Conseil municipal examineront avec la plus grande bienveillante attention lorsque le projet de budget de la ville pour l'exercice prochain viendra en discussion.

Sous le bénéfice de ces observations, avis favorable est donné à l'approbation des comptes des Hospices.

Affaires diverses

Sont approuvés les plans et devis pour les travaux d'installation des Dispensaires Ferdinand-Faure, cours Emigrenne-Suttenberg, 244. Le crédit nécessaire à l'exécution de ces travaux est voté.

Le Conseil autorise le maire à acquérir l'immeuble cours de l'Yser, 158, en vue de l'agrandissement des bâtiments de l'école pratique de commerce et d'industrie de jeunes filles.

Après examen de nombreuses autres questions, le Conseil entre en session ordinaire.

SESSION ORDINAIRE

Les relations entre Bordeaux et la Suisse

M. le Maire communique au Conseil les résultats du voyage à Genève et à Lyon de la délégation du Conseil général, du Conseil municipal et de la Chambre de commerce.

Comme conclusion, M. le Maire propose le vote des vœux suivants, qui sont adoptés à l'unanimité :

« Que la plus grande célérité soit apportée à l'étude de la réalisation des voies transversales Bordeaux-Limoges-Lyon-Genève et Bordeaux-Limoges-Strasbourg.

» Que la distance horaire Bordeaux-Genève soit, sans délai, réduite au minimum compatible avec le débit actuel des lignes;

» Qu'une voiture directe Bordeaux-Genève soit immédiatement rétablie. »

Ces vœux seront transmis à M. le Ministre des travaux publics, aux Compagnies de chemins de fer P.-L.-M. et Orléans; aux municipalités de Limoges, Lyon et Strasbourg, ainsi qu'au Conseil municipal de la ville de Genève et au Conseil d'Etat du canton de Genève.

Voitures et taxis

M. Josselin proteste contre l'inobservation par les cochers et par les chauffeurs de taxis, des tarifs municipaux régulièrement établis et acceptés par eux. Il demande instamment l'obligation de la remise au client d'un bulletin indiquant ces tarifs et l'installation aux stations et aux gares de panneaux spécifiant ces mêmes tarifs et la distance de ces stations aux gares.

M. le Maire fait remarquer que les tarifs, établis conformément aux propositions des propriétaires des véhicules, sont plus élevés à Bordeaux que dans les autres villes de France et que c'est une raison de plus pour exiger le respect des conventions.

M. Galtier voudrait qu'à l'intérieur des voitures l'indication des prix fût très apparente.

M. Nozière, adjoint, ajoute qu'il fait tout son possible pour exiger des cochers et des chauffeurs qu'ils se conforment aux prix spécifiés et qu'on n'a qu'à lui signaler les infractions; il sévira énergiquement. Actuellement, on pose aux gares et aux stations des panneaux renseignant le public sur les tarifs.

L'éclairage des véhicules et des cycles

M. Chapelle-Drean signale les dangers que fait courir aux piétons et aux délinquants eux-mêmes, lorsque la nuit est venue, le défaut d'éclairage de nombreux véhicules de toutes sortes et les cycles. Il y a lieu, estime-t-il, de tenir énergiquement la main à l'observation des règlements.

M. Joulia, adjoint délégué à la police, répond que, dans les deux dernières vingt-quatre heures, 46 procès-verbaux ont été dressés contre des cyclistes ou des conducteurs de véhicules pour contraventions diverses. Des ordres précis sont donnés aux agents pour que toute infraction, notamment le défaut d'éclairage, fasse l'objet d'un procès-verbal auquel il sera donné suite.

Le pain.

M. Boubès dit que tout le monde à Bordeaux se plaint de la mauvaise qualité du pain. Il demande à M. le Maire s'il ne pourrait pas se faire l'écho auprès de l'administration supérieure de ces légitimes doléances.

M. le Maire répond qu'il a déjà eu l'occasion de signaler cette situation aux pouvoirs publics, qui lui ont fait connaître que, pour le moment, rien ne pouvait être modifié. Dans un mois environ, la soudure sera un fait accompli et la qualité du pain sera considérablement améliorée. Cet état de choses n'est du reste pas particulier à Bordeaux. Il en est de même dans la France entière où, dans certaines contrées, le pain est peut-être encore plus inférieur.

La séance — qui précède les vacances municipales — est levée à 7 h. 15.

Les examens

BREVET SUPERIEUR

Aspirants

Sont admis définitivement :

MM. Arnaud, Barsacq, Birac, Duney, Dantés, Desmoulins, Dubourg, Duphil (admis de droit), Grégoire, Hazera, Larroquette, Mathieu, Mau, Maugein, Moncla, Pauliac, Picherel, Sébenne.

Aspirantes

Sont admises définitivement :

Mlles Ameau, Bachellerie, Barlet, Bayard, Bellvier, Besson, Bigey, Castagnet, Clemenceau, Colombet Coulon, Court, Croze, Dangoumeau, Dauriac, Deoux, Destang, Ducellier, Ducos, Ducourt, Duffart, Dupouy, Dupuy (Germaine), Dupuy (M.-Louise), Fargues, Fayolle, Dumat, Gouzy, Houreade (Louise), Jolé, Labayle, Couhat, Lagoardette, Lahet, Lalanne, Landé, Laventure, Londez-Imbert, Miermont, Monne, Morandière, Moulis, Nougein, Pédehourticq, Permanas, Petiteau, Pinaud, Rey, Rimond, Robin, Ryden, Saillant, Vaillant, Xans, Ydrac, Yeux.

BREVET ELEMENTAIRE

Aspirants

Sont admis définitivement :

MM. Andrault, Arnaudet, Artiguebielle, Barbereau, Barbesson, Bernard (Pierre), Biensan, Bodin, Canguilhem, Cazenave (Paul), Charron, Chassagne, Constant, Dalmières, Delmarès, Dibon, Dibès, Dinclaux, Dupourné, Lacoste, Escorne, Fonéré, Fougère, Girard, Guillaume, Impérial, Lacoste (Ulysse), Lacoste (Henri), Lacoste (William), Lahon-Artillayré, Laporte (Marc), Laporte (André), Larroche, Lucq, Maufoulet, Meste, Monthieu, Pébe, Pénissou, Perrocheau, Philibert, Picotin, Pomès, Rançon, Rapet, Riboulet, Riotte, Sarré, Seguin, Serre, Sesqué, Tarquin, Tauzin, Thiebiot, Tarrès, Trimardeau, Vielhescazes, Ville (Pierre).

Aspirantes

Sont admises définitivement :

Mlles Artasona, Andat, Baillet, Baudet, Bayard, Bérard, Bérlac, Bésombe, Beylier, Bichon, Bombaut, Boudeau, Bourdier, Bousquet, Boyancé, Bramard, Brousse, Campredon, Castagnet, Castaing, Castanier, Cazade, Chauvreau, Cheminade, Chillaud, Chizeau, Choubelle, Coulary, Coureau, Courtoro, Debano, Descoubès, Dillaire, Domingue, Dublicq, Dubois (Madeleine), Dubois (Suzanne), Dugot, Duloutre, Duteau, Egreteau, Epron, Estoup, Ferran, Foch, Francès, Gervois, Gourgues, Grégoire (Laure-Aliette), Grégoire (Elisa), Gros, Hesdin, Hostein, Izaac, Jouvy, Labarthe, Labrunerie, Lacassagne, Lacoste (Paule), Lacoste (Marguerite), Lapeyre (Marie), Laporte, Lartigue, Lassalle, Latéyron, Lécolle, Mahet, Maillard, Machet, Malignon, Marchal, Marot, Martin, Mays, Michelet, Montarlier, Morel, Nadal, Nicolai, Obre, Paquier, Pelletier, Peyet, Pilles, Poitrenaud, Pouey, Pujos, Puyo, Puyvert, Quinsac, Reveleau, Rey, Ricard, Rousseau, Saillien, Sajous, Sarreau, Soulard, Touchard, Toulouse, Verdon, Verliat, Vigé, Villar, Vincent, Vrillaud.

CONCOURS D'ADMISSION A L'ECOLE NORMALE

Aspirants

Nombre de places à pourvoir, 30.

Classement des candidats admis :

MM. 1. Dufrêche; 2. Grelot; 3. Baraton; 4. Puyo; 5. Dumora; 6. Lambert; 7. Berthoumieu; 8. Favori; 9. Delayre; 10. Darrière; 11. Lusseyran; 12. Campaoleu; 13. Bordessoulles; 14. Davril; 15. Esquerré; 16. Cacciardi; 17. Naphie; 18. Maurial-Griffoul; 19. Baloup; 20. Gatesoleil; 21. Barraud (Gérard); 22. Brosset; 23. Labat; 24. Guionié; 25. Marquèze; 26. Bataille; 27. Juno; 28. Bouscel; 28. Seguin; 29. Bertrand; 30. Sourbet; 31. Soulas; 32. Navaillez; 33. Jouhanet; 34. Majoufre; 35. Labardaut; 36. Rousset; 37. Boucher. 38. Barraud (Pierre); Dautruy (Bordeaux seulement).

CONCOURS D'ADMISSION A L'ECOLE NORMALE ET BREVET ELEMENTAIRE

Aspirantes

Sont admises à l'Ecole normale :

Mlles 1. Chassagne; 2. Camoullly; 3. Duclos; 4. Cambon; 5. Valentin; 6. Perlès; 7. Dulip; 8. Dupouy; 9. Philibert; 10. Destang; 11. Armand; 12. Despagne; 13. Mariol; 14. Souillé; 15. Nouveau; 16. Gaubert; 17. Torny; 18e. Gaudran; 19. Duffau; 20. Brustaut; 21. ex æquo, Dubourg et Lescarboura; 23. ex æquo, Lacape, Renault; 25. Bouquet; 26. Brustaut; 27. Tauzier; 28. Bayle; 29. Hourcade-Candelé; 30. Grimeau.

Viennent ensuite par ordre de mérite et obtiennent le brevet élémentaire :

Mlles 31. Laville; 32. Renoux; 33. Espagnetz; 34. ex æquo, Gardelle, Bordenave; 36. Bouvière; 37. Denjean; 38. Despretz; 39. Lavaissière; 40. Fayolle; 41. Laussucq; 42. Bulet; 43. Samson; 44. Vigneaud; 45. Rimont; 46. Fortin; 47 Prévot; 48. Cavrines; 49. ex æquo, Lahet, Lagraveire; 51. Duplicq; 52. Donès, Morel; 54. Delcombel; 55. Martin; 56. Merlet; 57. Dourthe; 58. Battu; 59, Milhet; 60. Robert; 61. ex æquo, Batailley, Pourrère; 63. Jalabert; 64. Duprat; 65. Commet; 66. Dimiau; 67. Barbin; 68. Tarraube; 69. Sentucq; 70. Tenboury.

Permutation

Le lieutenant Airault, du 63e de ligne, permute avec le lieutenant Desbordes, du 7e colonial.

Actes de probité

Dimanche dernier, un employé de la maison Desças perdait à la douane son portefeuille contenant 2,000 fr. Quelques instants après, le portefeuille fut retrouvé par le jeune Albert Pauvert, employé à la maison Binaud-Ferrière, place Richelieu, qui le remit immédiatement au contrôleur général de la douane. Nos félicitations à M. Albert Pauvert.

— L'inspecteur de police Jean Chabreyrie, attaché au commissariat spécial, a trouvé hier, sur la voie publique, un pli renfermant une certaine somme, qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire. Nos félicitations.

Cambrioleur surpris

Mardi soir, vers minuit, trois individus tentaient de pénétrer par effraction dans les bureaux de M. Lamarthonie, 17, cours du Chapeau-Rouge. M. Marcel Moras, âgé de dix-sept ans, qui habite le même immeuble, fut réveillé par le bruit. Il se leva et alla se rendre compte de ce qui se passait. En l'apercevant, les cambrioleurs s'enfuirent. L'un d'eux tira un coup de revolver sur M. Moras, sans l'atteindre.

M. Moras était allé faire sa déposition à la Préfecture, lorsque le brigadier des douanes, Pierre Bonifat, amena un individu qu'il venait d'arrêter près de la place de la Bourse. C'était un des trois cambrioleurs qui avaient tenté de s'introduire chez M. Lamarthonie. Feuillé, il fut trouvé porteur d'une scie à métaux et d'une pince de zingueur. Il a été écroué. On recherche ses complices.

Le VERMOUTH **BOB** est le meilleur

Au Palais

A L'INSTRUCTION

L'AFFAIRE DE LA RUE BELLEVILLE

C'est M. le juge Dubernet de Bosq qui a reçu mission d'instruire cette affaire. Ce magistrat et son greffier ont effectué un transport sur le lieu de l'agression, puis interrogé longuement les témoins de la scène. L'affaire sera probablement correctionnalisée.

CONSEIL DE GUERRE (18e RÉGION)

Présidence de M. le colonel CHARLES

Un crime asiatique

Annamite décapité et enterré à Anglade

Le 27 novembre 1919, un domestique de M. Menauteau, demeurant à Guillonnet, commune d'Anglade (Gironde), déterrait, en labourant une vigne, d'abord une tête humaine, puis un cadavre décapité.

Le médecin légiste, chargé de l'autopsie, déclara aussitôt que l'on se trouvait en présence d'un cadavre de race jaune, qu'il y avait meurtre, et que la tête avait été détachée du tronc à l'aide d'une scie.

On se souvint alors que, le 12 juillet 1919, l'Annamite Nguyen-Giao avait disparu, et l'on recueillit un ensemble d'indices permettant d'inculper comme auteurs possibles les quatre Annamites employés au même titre que la victime : Do-Ba-Biet, Vu-Van-Khi, Le-Van-Trach et Dang-Huy, dit Do-Ti-hui.

Mais les quatre Gna-Quoué avaient quitté la France à la date du 18 novembre 1919, sur le vapeur « Altenburg », à destination de l'Indochine, et ils oguaient, au moment de la découverte du crime, vers Colombo et Singapour, pour débarquer les uns à Saïgon, les autres à Tourane ou Haiphong.

C'est dans ces divers ports que des mandats d'amener, lancés télégraphiquement par le capitaine-rapporteur du conseil de guerre de Bordeaux, vinrent surprendre les quatre Annamites, qui se croyaient déjà à l'abri de la justice française. Ils furent arrêtés et ramenés en France.

L'instruction minutieuse n'a pu qu'enregistrer les aveux d'un des inculpés, Do-Ba-Biet, et les dénégations énergiques des trois autres.

Le vol paraît avoir été le mobile de ce crime, commis, on l'a vu, dans des conditions particulièrement sauvages.

Les quatre Annamites ont comparu mardi devant le conseil de guerre.

Sept témoins ont été entendus, qui ont confirmé les faits reprochés aux